

au Nord de la rue Bélanger, pour lequel trottoir un crédit a déjà été voté par le Conseil. Le tout conformément à la section 20, articles 453 et 456 de la charte de la Ville telle qu'amendée.

14.—Sur proposition de M. l'échevin Ward, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de donner avis au service de l'Aqueduc de voir à ce que ses services d'eau soient en bon état pour la confection du pavage permanent dans les rues suivantes:

Rue Mackay, entre Dorchester et Sherbrooke.

Rue Drummond, entre Dorchester et Sherbrooke.

Rue Mansfield, entre Dorchester et Sherbrooke.

Rue Cathcart, entre Mansfield et le Square Philippe.

Rue St-Alexandre, entre Craig et Ste-Catherine.

Rue St-Chs Borromée, entre Craig et Ste-Catherine.

Rue Université, à partir de l'extrémité du pavage permanent jusqu'à la rue Sherbrooke.

Rue Lagauchetière, entre la Côte du Beaver Hall et la rue Windsor.

15.—Sur proposition de M. l'échevin Duquette, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de procéder au numérotage des maisons dans les parties de Ville-ray, Rosemont, etc., au Nord de la rue des Carrières.

16.—Sur proposition de M. l'échevin Duquette, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit supplémentaire de \$2,000 soit voté pour des noms de rues et numéros de maisons.

17.—Sur proposition de M. l'échevin O'Connell, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de voir à ce que les journaliers de la division Ouest soient payés, pour le présent, à l'ancien clos de la Corporation, à l'angle des rues McCord et Ottawa.

18.—Sur proposition de M. l'échevin Bumbray, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la ville soit prié de préparer un estimé du coût de l'abaissement du niveau de la côte St-Germain.

19.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer un estimé pour la réfection du pavage de la rue Notre-Dame, à partir de l'avenue DeLorimier jusqu'à la rue Beaudry, et à partir de la rue St-André jusqu'au pont soit en scorie, soit en granit.

20.—Soumis et lus des extraits des minutes de l'assemblée spéciale du Conseil, ordonnant la construction d'égouts dans certaines rues.

M. l'échevin Lapointe

Propose: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à demander des soumissions pour la construction d'un égout dans la rue Valois, à partir de la rue Ontario jusqu'à la rue Ste-Catherine et, dans la rue Stadacona, à partir de la rue Nicolet jusqu'aux limites Est de la Ville.

M. l'échevin Leclaire propose en

Amendement: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à construire à la journée les égouts dans les rues ci-haut mentionnées.

La Commission se partage sur ledit amendement:

Pour: Leclaire, Duquette et Bumbray—3.

Contre: Lapointe, O'Connell, Ward et Larivière—4.

Ledit amendement est ainsi négativé.

La Commission se partage sur ladite proposition:

Pour: Lapointe, O'Connell, Ward et Larivière—4.

Contre: Leclaire, Duquette et Bumbray—3.

Ladite proposition est ainsi affirmativée, et il est

Résolu: En conséquence.

21.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à construire à la journée les égouts dans les rues suivantes:

Rue Balmoral, à partir de la hauteur des terres vers le Nord jusqu'à la rue Ontario.

Sixième avenue, à partir de la ligne Nord de la rue Masson jusqu'à un point de 170 pieds vers le Nord. (M. l'échevin Bumbray dissident).

22.—Sur proposition de M. l'échevin Ward, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$2,107.60 soit voté pour paver en asphalte l'avenue Selkirk, à l'Ouest de la Côte-des-Neiges.

23.—Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$3,850 soit voté pour paver les rues

street, for which an appropriation had already been voted by Council. The whole in conformity with section 20, articles 453 and 456 of the City charter as amended.

14.—On motion of Ald. Ward, it was

Resolved: That the City surveyor be instructed to notify the Water department that the water pipes must be in good condition for the permanent paving of the following streets:

Mackay street, between Dorchester and Sherbrooke.

Drummond street, between Dorchester and Sherbrooke.

Mansfield street, between Dorchester and Sherbrooke.

Cathcart street, between Mansfield and Phillip square.

St. Alexander street between Craig and Ste. Catherine.

St. Charles Borromée street, between Craig and Ste. Catherine.

University street, from the end of the permanent paving to Sherbrooke street.

Lagauchetière street, between Beaver Hall Hill and Windsor street.

On motion of Ald. Duquette, it was

Resolved: That the City surveyor be asked to proceed with house numbering in parts of Villeray, Rosemont, etc., North of Carrières street.

16.—On motion of Ald. Duquette, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that a supplementary appropriation of \$2,000 be voted for street and house numbering.

17.—On motion of Ald. O'Connell, it was

Resolved: That the City surveyor be asked to see that, for the present, laborers of the Western division are paid at the former corporation yard, corner of McCord and Ottawa streets.

18.—On motion of Ald. Bumbray, it was

Resolved: That the City surveyor be asked to prepare an estimate of the cost for lowering the level of St. Germain hill.

19.—*Resolved:* That the City surveyor be asked to prepare an estimate for resurfacing Notre-Dame street paving from DeLorimier avenue to Beaudry street, and from St. André street to the bridge, either with scoria or with granite.

20.—Submitted and read extracts from the minutes of the special Council meeting ordering the construction of sewers in certain streets.

Ald. Lapointe

Moved: That the City surveyor be authorized to ask for tenders for the construction of a sewer in Valois street, from Ontario to Ste. Catherine street, and in Stadacona street from Nicolet street to the Eastern City limits.

Ald. Leclaire moved in

Amendment: That the City surveyor be authorized to construct by day's labor, sewers in the above mentioned streets.

The Committee divided on said amendment:

Yeas: Leclaire, Duquette and Bumbray—3.

Nays: Lapointe, O'Connell, Ward and Larivière—4.

So the amendment was lost.

The Committee divided on the main motion:

Yeas: Lapointe, O'Connell, Ward and Larivière—4.

Nays: Leclaire, Duquette and Bumbray—3.

So the motion was carried, and it was

Resolved: Accordingly.

21.—*Resolved:* That the City surveyor be authorized to construct by day's labor, sewers in the following streets: Balmoral street, from the height of lands Northwards to Ontario street; Sixth avenue, from the North line of Masson street to a point 170 feet Northwards (Ald. Bumbray dissenting).

22.—On motion of Ald. Ward, it was

Resolved: That a report be made to Council asking for an appropriation of \$2,107.60 to pave with asphalt Selkirk avenue, West of Côte-des-Neiges.

23.—On motion of Ald. Lapointe, it was

Resolved: That a report be made to Council asking for an appropriation of \$3,850 to pave Coursol and Quesnel streets from Dominion street to the Western City limits.